

Sommaire

Actualités du MMAISP

Le personnel du ministère de la Modernisation de l'administration s'approprie la loi

Fraternité Matin - vendredi 18 octobre 2019

Le personnel du ministère de la Modernisation s'approprie la loi

Le Sursaut - vendredi 18 octobre 2019

Fonctionnaires

De bonnes nouvelles pour les fonctionnaires, en perspective

Le Mandat - vendredi 18 octobre 2019

Gare aux fonctionnaires et bailleurs véreux !

Fraternité Matin - vendredi 18 octobre 2019

Faut-il repenser le « social » ?

Journal d'Abidjan - jeudi 17 octobre 2019

La Mugefci améliore le pouvoir d'achat de ses adhérents

Fraternité Matin - vendredi 18 octobre 2019

Politique

Un grand défi pour Bédié et Ouattara

Soir Info - vendredi 18 octobre 2019

La première garantie de Koulibaly aux partis politiques

Le Jour Plus - vendredi 18 octobre 2019

Entre « 50 000 et 100 000 militants » du Pdcj attendus

Le Sursaut - vendredi 18 octobre 2019

Conjoncture économique et sociale

Gon Coulibaly salue l'engagement des partenaires financiers

Fraternité Matin - vendredi 18 octobre 2019

La Chine octroie 157 milliards de F Cfa à la Côte d'Ivoire pour alimenter 12 villes

Fraternité Matin - vendredi 18 octobre 2019

Le Dg à la conquête des investisseurs français, européens et de la diaspora africaine

Le Jour Plus - vendredi 18 octobre 2019

Les temps de coupure réduits de plus d'une heure

Le Nouveau Réveil - vendredi 18 octobre 2019

Siandou Fofana à l'assaut des fonds souverains et d'investissements de Dubaï !

Le Sursaut - vendredi 18 octobre 2019

Accès à l'information d'intérêt public

Le personnel du ministère de la Modernisation de l'administration s'approprie la loi

La Direction des Affaires juridiques et de la Coopération du ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'innovation du Service public a organisé un atelier le 16 octobre à l'Inades, à Cocody. Cette rencontre avait pour but de s'approprier le mécanisme de facilitation d'accès à l'information d'intérêt public aux usagers des services dématérialisés dudit ministère et assurer un traitement de l'information conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Mais surtout de proposer et d'adopter des résolutions destinées à faciliter l'exercice du droit à l'information. Deux communications, l'une faite par Félicité Kramo, Directrice des Opérations de la Caidp, et l'autre par le Directeur des Affaires juridiques, Bamba Souleymane. Dans sa présentation du texte de loi régissant la Caidp, Félicité Kramo a indiqué que deux principes fondent cet instrument juridique. Le droit d'une part pour toute personne physique ou morale, sans discrimination, d'accéder à des informations d'intérêt public et aux documents publics, et l'obligation pour les organismes publics de diffuser toutes les informations et les documents qu'ils détiennent. Cette loi, cependant, comporte des restrictions relatives aux informations et documents non communicables. Qui, aux termes du chapitre 3 de ladite loi, se composent de tout document et de toute information dont la divulgation pourrait porter atteinte, entre autres, au secret des délibérations du gouvernement et des autorités relevant du pouvoir exécutif, au secret de la défense nationale. Bamba Souleymane a, pour sa part, présenté la Caidp comme une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect du droit des personnes d'accéder à l'information et aux documents publics. Cette instance est dotée de trois organes : le conseil, la présidence et le secrétariat général. Joseph Thierry Gnékéré, directeur de cabinet représentant le Dr Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'innovation du Service public, a situé les enjeux de cet atelier qui consistait à donner aux agents de ce ministère tous les outils indispensables pour conduire les chantiers de la transparence dans la gouvernance initiée par le Président de la République.

M. YVOU

Accès à l'information / Le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly conduit la délégation ivoirienne aux Assemblées annuelles de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (FMI), du 16 au 20 octobre 2019, à Washington.

Le personnel du ministère de la Modernisation s'approprie la loi



Cet atelier de renforcement des capacités des unités opérationnelles du ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'innovation du Service Public aux dispositions de la loi no 2013-867 du 23 décembre portant sur l'accès à l'information d'intérêt public., visait un objectif. Notamment faciliter l'accès à l'information d'intérêt public aux usagers des services dématérialisés dudit ministère et assurer un traitement de l'information conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Il ambitionnait également de doter les administrateurs et opérateurs des services dématérialisés en l'occurrence OSEP et MILIE des outils nécessaires au traitement et à la diffusion des informations et enfin de proposer et d'adopter des résolutions destinées à faciliter l'exercice du droit à l'information. Les travaux de cet atelier se sont articulés autour de deux communications en plénière faites respectivement par madame Félicité Kramo, Directrice des Opérations de la CAIDP et Bamba Souleymane, Directeur des Affaires Juridiques. La communication de madame Kramo qui a présenté le texte de loi autour de cinq points fait ressortir que deux principes fondamentaux fondent cet instrument juridique. Le droit d'une part. Pour toute personne physique ou morale, sans discrimination, d'accéder à des informations d'intérêt public et aux documents publics et l'obligation pour les organismes publics de diffuser à tous les informations et les documents qu'ils détiennent. Cette loi cependant comporte des restrictions relatives aux informations et documents non communicables. Les documents non communicables aux termes du chapitre 3 de ladite loi se composent de tout document et de toute information dont la divulgation pourrait porter atteinte

entre autres, au secret des délibérations du gouvernement et des autorités relevant du pouvoir exécutif, au secret de la défense nationale. Des voies de recours existent pour tout usager-client non satisfait et ils sont de deux types: le recours administratif exercé devant le supérieur hiérarchique de l'organisme public saisi devant la CAIDP. Et le recours juridictionnel devant la chambre administrative de la Cour Suprême. Bamba Souleymane a présenté la CAIDP comme une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect du droit des personnes d'accéder à l'information et aux documents publics. Cette instance est dotée de 3 organes: le Conseil, la Présidence et le Secrétariat général. Les échanges qui ont suivi les deux présentations ont permis aux auditeurs de faire des observations et des suggestions, notamment sur les capacités de la CAIDP à exercer son pouvoir d'astreinte. Pour satisfaire l'exigence de sensibilisation des organismes publics, pour répondre aux difficultés d'accès à l'Information et aux procédures administratives. Ces échanges ont également permis d'approfondir les points sur le profil et le mode de désignation du responsable de l'information selon la loi puis sur les délais de traitement des requêtes des usagers. Joseph Thierry Gnekre, directeur de cabinet représentant le Dr Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'innovation du Service Public a situé les enjeux de cet atelier, qui pour les agents de ce ministère dédié était très important. Il fallait leur donner tous les outils indispensables à leurs capacités opérationnelles pour conduire aux côtés de la ministre les chantiers de la transparence dans la gouvernance initiés par le Président de la République SEM Alassane Ouattara. Il s'est félicité de la qualité des recommandations dont la création prochaine d'un cadre formel de collaboration entre le MMAISP et la CAIDP représentée à cet atelier par son Secrétaire général Koné Mamadou qui a délivré un important message. Madame Assemian Yobouet Viviane visiblement heureuse du succès de cette initiative a traduit toute sa gratitude au ministre Raymonde Goudou Coffie pour son soutien et la confiance qu'elle lui a manifestés et remercié tous les participants pour leur attitude studieuse.



Fonction Publique / Le gouvernement et les syndicats ont repris langue, mardi dernier. C'est ce qui trône sur la page Facebook de la Plateforme des Fonctionnaires. A la primature où ont eu lieu les échanges, des points précis ont été identifiés et seront soumis au Premier ministre pour examen. Toute chose qui augure des lendemains encore meilleurs.

De bonnes nouvelles pour les fonctionnaires, en perspective



Les négociations annoncées entre le gouvernement et la plateforme augurent de bons lendemains pour les Fonctionnaires. (Photo : DR)

A la demande de la Plateforme nationale, le conseiller spécial du Premier ministre en charge du dialogue social, Karamoko Yayoro a accordé une audience à une importante délégation de la Centrale, dirigée par le président Gnagna Zadi Théodore. Ce fut un cadre fructueux d'échanges sur les problèmes transversaux et sectoriels des travailleurs. Abordant la mise en oeuvre des accords depuis 2018, des écueils ont été constatés. Il s'agit, notamment, des questions concernant les journaliers. Ces derniers font face à un problème d'arrêté de nomination. Toute chose qui retarde les salaires. La sempiternelle question des libertés syndicales dont les privations de salaires de certains leaders de la CNEC a été évoquée. Le chronogramme de paiement du stock des arriérés (SDA) caractérisé par un temps long et chronogramme contraignant a été révélé au proche collaborateur du Premier ministre. Le président Gnagna Théodore Zadi a formulé des doléances aux autorités, mais également fait des propositions pour satisfaire les fonctionnaires en souffrance. Concernant les questions nouvelles, la délégation de la plate-forme a précisé qu'il est l'heure d'ouvrir les discussions sur certains points. Il s'agit, notamment, du relèvement de la valeur de l'indice, le relèvement de l'indemnité contributive au logement et son élargissement à tous les fonctionnaires. Des questions plus spécifiques ont été posées. En occurrence, dans le secteur éducation où il a été recommandé le reclassement des vagues des inspecteurs promus en A5, A6 et A7. Le cas

des secrétaires dactylos fonctionnaires, le reclassement des ingénieurs d'imprimerie, le cas des personnels de la santé avec la mise en oeuvre de la CMU, le système LMD à l'INFAS et les syndicats de douane sont, entre autres, sujets que les négociations futures pourraient aborder. Selon les responsables de la Plateforme, il est impérieux pour la centrale Plateforme, que naisse un cadre efficient de concertation périodique à l'effet de recenser les questions nouvelles des travailleurs, en vue de les analyser, en faire les évaluations nécessaires et envisager les chronogrammes de mise en oeuvre. Le conseiller Karamoko Yayoro en a pris acte et a félicité la Plateforme pour sa capacité d'écoute, sa crédibilité, sa capacité d'anticipation et sa résilience en promettant faire un compte rendu fidèle au Premier ministre.

VINCENT BOTY

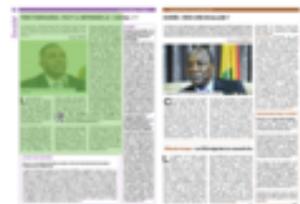


Chacun a une cartouche. Si vous loupez et que je vous prends, vous serez écarté ! ».

Gare aux fonctionnaires et bailleurs véreux !

Chacun a une cartouche. Si vous loupez et que je vous prends, vous serez écarté ! ». C'est la mise en garde du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, à ses collaborateurs qui seraient éventuellement pris dans des cas de tricherie dans l'attribution de documents administratifs. Parce qu'il dit avoir eu écho de ce que par le passé, des agents de ce Département ministériel seraient impliqués dans des cas de fraude. L'avertissement de Bruno Koné a également été formulé à l'endroit des bailleurs qui ne respectent pas la loi dans la fixation des cautions et avances dues par le locataire. La loi n° 2018-575 du 13 juin 2018 limitant la caution et l'avance à deux mois de loyer a été promulguée le 12 novembre 2018. Sur ce point, Il a prévenu que les nouvelles normes introduites dans la prochaine annexe fiscale en termes de sanction pour le contrevenant sont plus dissuasives. Le paiement effectué par le bailleur incivique va au-delà du versement des 20 % de la somme perçue et pourrait être évaluée à plusieurs fois le montant engagé par le locataire. Toutefois, Bruno Koné a indiqué que cette norme ne peut être activée que si le contrat de location est déclaré devant les services fiscaux compétents. D'où son invitation à formaliser davantage ce type de transaction et de les faire valider par l'autorité en charge de la question.

ABOUBAKAR BAMBA



La lutte pour l'amélioration des conditions de vie des fonctionnaires continue d'être une préoccupation majeure, même si le gouvernement a déjà fait d'énormes efforts.

Faut-il repenser le « social » ?



Théodore Zady Gnagna reste encore optimiste pour l'avenir des enseignants.

ministère de la Fonction publique, un proche collaborateur du ministre Issa Coulibaly explique ses actions limitées. « Le ministère se contente d'affecter les fonctionnaires dans les différentes Directions des ressources humaines (DRH). Charge à elles de les muter là où le besoin se fait sentir ». Dans les différents départements, le problème est perçu différemment. Aux Eaux et forêts, par exemple, on estime que ce n'est une priorité ni pour les travailleurs, ni pour les employeurs. « Ces cas n'arrivent en général qu'au nouveaux fonctionnaires. Et tant que vous n'avez pas votre matricule, vous n'êtes pas considéré comme fonctionnaire » explique un haut cadre de ce département.

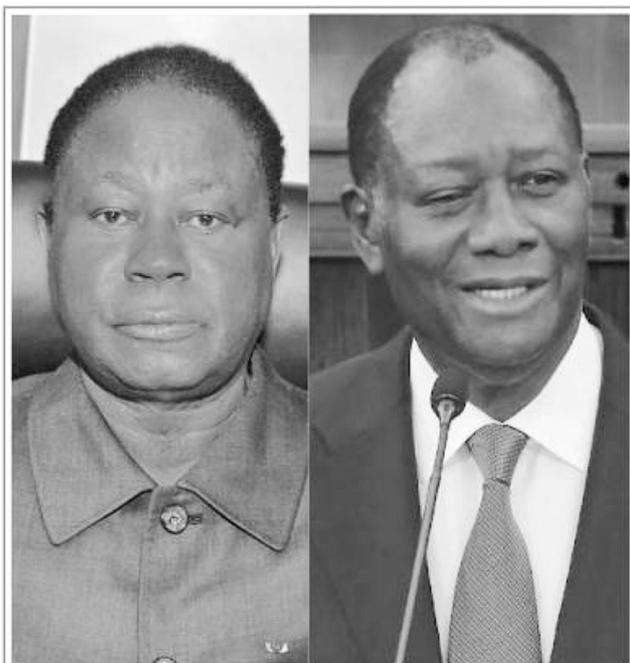
RAPHAËL TANO

L'heure du bilan ? Sans doute pas. Celle de l'état des lieux peut-être, à en croire Théodore Gnagna Zady, Président de la Plateforme nationale des professionnels du secteur public. Qu'ont apporté les dernières années de lutte et de revendication aux fonctionnaires de Côte d'Ivoire ? De la revalorisation salariale de 2014 à la bonification des pensions de retraite de 50 à 60% en 2017, en passant par l'intégration des agents journaliers de la fonction publique et le paiement des stocks d'arriérés, les conditions de vie de travailleurs ont connu une nette amélioration. Rien qu'avec le stock des arriérés, environ 30 000 fonctionnaires ont bénéficié de 500 000 à 20 millions de Francs CFA, pour plus de 21 milliards au total, selon M. Gnagna. Des efforts du gouvernement qu'il salue. L'autre bataille qui reste à mener est au niveau des conditions de travail. « La Côte d'Ivoire a été déchirée par des décennies de crise. Les Ivoiriens se sont malheureusement désintéressés à un moment de certains aspects pour faire de la politique. La conséquence, c'est que des localités censées accueillir des fonctionnaires n'ont pas le minimum en termes d'infrastructures », explique Théodore Gnagna Zady. Une vision partagée par Ekoun Kouassi, Secrétaire général du Syndicat national des enseignants du second degré de Côte d'Ivoire (Snesci). « Avec la politique des collèges de proximité, il y a des enseignants du secondaire sans logement. Les conditions de travail sont pénibles parce que l'établissement, en dehors de la craie, n'offre rien. C'est le directeur qui doit faire des pieds et des mains pour que l'école fonctionne », explique-t-il. Sous-préfets, agents de santé, instituteurs, le problème est transversal. Au



SITUATION POLITIQUE / Ce qui se passe sur le terrain

Un grand défi pour Bédié et Ouattara



L'enjeu est de taille : le Pdcî et le Rhdp se disputent la pré-éminence autour de la mémoire d'Houphouët-Boigny. (Ph.DR)

Un événement exceptionnel, qui pourrait avoir la dimension des obsèques d'Houphouët-Boigny, 26 ans après sa disparition, se prépare activement, au siège du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdcî) à Cocody. Mais aussi à l'échelle de la Côte d'Ivoire. «Les journées d'hommes à la mémoire de Félix Houphouët-Boigny et le giga meeting à la Place Jean-Paul II » se tiendront ce vendredi 18 et le samedi 19 octobre 2019 dans la capitale politique ivoirienne. Henri Konan Bédié, garant politique de l'héritage d'Houphouët-Boigny, y a donné rendez-vous aux militants de son parti, pour s'adresser à la Côte d'Ivoire et au monde entier. Ce rassemblement de Yamoussoukro, à 12 mois de la présidentielle de 2020, est chargé de défis, aussi bien pour Henri Konan Bédié que pour son ex-allié, Alassane Ouattara. Les deux hommes se sont brouillés et divisés aujourd'hui, sur la disparition du Pdcî pour faire place au Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp). Ce rendez-vous de Yamoussoukro se tient donc dans un contexte de guerre ouverte entre les deux héritiers d'Houphouët-Boigny. Dans cet état d'esprit, une forte délégation du rhdp, conduite par Adama Bictogo, Directeur exécutif de cette formation politique, a précédé le Pdcî sur le terrain. Sous le « cache-sexe » de réfléchir sur la stratégie à mettre en place pour une victoire écrasante dès le premier tour de la prochaine élection présidentielle en Côte d'Ivoire, Adama Bictogo a

annoncé la construction du siège national du parti, dans la ville du fondateur du Pdcî-Rda. a Tout le monde a compris que c'était une belle logique. Notre siège sera donc à Yamoussoukro et les sièges d'Abidjan seront des sièges annexes », avait déclaré M. Bictogo. Les chefs traditionnels Akouê auraient donné leur plein accord à offrir gracieusement l'espace devant abriter le futur siège national du parti. « On ne peut pas aimer Houphouët et ne pas aimer le rhdp. C'est une vérité implacable. Le rhdp, c'est Houphouët-Boigny. Vous connaissez le président Alassane Ouattara mieux que quiconque. Vous l'avez intronisé ici, vous l'avez appelé Allah N'Gnissan. Votre fils marche sur les pas de son père. C'est lui qui l'a choisi depuis 1990. Il fait les choses dans la droite ligne de ce que votre fils Houphouët-Boigny lui a enseigné. Le rhdp a été créé pour rassembler les Ivoiriens, les enfants de la Côte d'Ivoire. Au rhdp, il n'y pas de clivage», a dit l'ancien ministre de l'Intégration africaine, le vendredi 11 octobre, face aux têtes couronnées de Yamoussoukro. Ouattara et Bédié jouent gros... Yamoussoukro, loin d'être le berceau du Pdcî, reste une ville symbole de l'influence et du rayonnement de ce parti en Côte d'Ivoire. Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara en sont d'autant conscients, qu'ils mettent tout en oeuvre pour en prendre le leadership. Tous ont en commun de vouloir capter à leur profit, l'héritage d'Houphouët-Boigny, chacun à sa manière. Dans cette bataille, Henri Konan Bédié et les siens se sont engagés dans une pérennisation mémorielle du sage de Yamoussoukro, en maintenant en vie le parti politique qu'il a fondé en 1946. Alassane Ouattara et ses supporters, eux, se sont plutôt engagés dans la mise en place d'un nouveau parti (le rhdp), de l'inspiration de la philosophie politique d'Houphouët-Boigny. Au Pdcî, on soutient « qu'une photocopie ne peut pas avoir le même éclat que l'original Les uns et les autres courent de très gros risques à outrager un mort et la mémoire de celui-ci. C'est pourquoi, l'un et l'autre se donnent les moyens de gagner cette guerre autour de la mémoire d'Houphouët-Boigny. Ce samedi, le défi pour le Pdcî se nomme « mobilisation ». Le Pdcî-Rda dit attendre entre 50 000 et 100 000 personnes pour ce giga hommage à Houphouët-Boigny. A contrario, pour le rhdp, on imagine aisément que son souhait voire son ardent désir est que la mobilisation capote, qu'elle soit un échec total, afin que le Pdcî se couvre de honte sur les terres d'Houphouët-Boigny, que le Pdcî et son président Henri Konan Bédié se cassent les dents à Yamoussoukro. Entre ce vœu exprimé par certains militants du rhdp et la réalité, il y a un faussé que le Pdcî devra combler... On le voit : les deux leaders opposés jouent gros. Si Bédié gagne le pari de la mobilisation, le rhdp d'Alassane Ouattara pourrait alors être une grosse victime collatérale. Il devra alors revoir tous ses calculs et ses stratégestes, à l'approche de la présidentielle. Déjà sur le terrain, dans les préparatifs

de cette rencontre de Yamoussoukro, pièges et chausse-trappes se posent aux militants du Pdc. Selon N'Guessan Séverin, Délégué Pdc-Rda de la commune de San Pedro, joint par la Web Tv «Pdc 24», les transporteurs refusent les cars. « Les militants du Pdc-Rda de la commune de San Pedro sont mobilisés et prêts à répondre à l'appel du président Henri Konan Bédié (...). A San Pedro, aucun de nos militants ne veut rater ce rendez-vous. Seulement, le problème que nous avons, c'est avec les compagnies de transport. Nous ne comprenons pas vraiment ce qui se passe. Mais celles-ci refusent de nous faire louer leurs cars. Les transporteurs nous refusent les cars », a déploré le délégué Pdc-Rda de la commune de San Pedro. Tous les regards seront tournés à Yamoussoukro, où le rhdp et le Pdc croiseront le fer, à distance.

ARMAND B. DEPEYLA

Cei / Transparence des élections de 2020

La première garantie de Kuibert Coulibaly aux partis politiques



Le président de la Cei, Kuibert Coulibaly entend impliquer tous les acteurs pour le bon déroulement du processus électoral.

Le président de la Commission électorale indépendante se réunira ce lundi avec les partis membres de la commission centrale de son institution. Maintenir le contact avec les groupements et partis politiques en agissant de concert avec eux. Rappeler aux structures de la société civiles et aux formations politiques l'impérieuse nécessité pour elles d'être représentées au sein des commissions électorales locales, en les aidant à mieux choisir leurs représentants. C'est visiblement la première garantie donnée à la communauté nationale et internationale par le nouveau président de la Commission électorale ivoirienne, Ibrahim Kuibert Coulibaly. Le successeur de Youssouf Bakayoko entend matérialiser cette option lundi prochain, à travers la réunion qu'il aura avec les partis et groupements politiques qui ont proposé des membres à la commission centrale de la Cei. Il s'agit certes d'une réunion dite "d'information" selon le communiqué de publié le 16 octobre dernier. Mais nul ne doute que Kuibert insistera auprès de ses interlocuteurs sur la nécessité d'un travail concerté pour garantir la transparence des élections de 2020. Afin de contribuer à une meilleure représentation des formations politiques au sein des instances de la Cei, il leur remettra un kit comprenant le mode de désignation de leurs représentants au sein des commissions électorales locales, précise aussi la note de la Cei. C'est un signal bon et fort que donne le nouveau président de la Cei dans le sens de

la transparence souhaitée par les populations ivoiriennes qui ne veulent plus de crise post-électorale.

Un processus irréversible

La réunion de lundi confirmera le caractère irréversible du processus électoral entamé le 25 septembre par la publication de la liste des membres de la commission centrale de la Cei. Avant la passation de charges effectuée le 3 octobre entre Youssouf Bakayoko et son successeur, ce dernier et ses collaborateurs ont prêté serment devant le Conseil constitutionnel le 27 septembre. Afin de prendre une bonne avance sur le temps, offrir à la côte d'Ivoire les perspectives d'une année électorale apaisée, Kuibert risque d'imprimer la vitesse grand V à son institution en prenant en compte les groupements et partis politiques qui ont accepté de figurer au sein de la structure chargée d'organiser les élections à venir. C'est un élan qui emmènera le Parti démocratique de Côte d'Ivoire, le Pdc et ses alliés à regretter d'adopter la politique de la chaise vide. En refusant d'être représentés au sein de la Cei, ils boycotteront très certainement les futurs scrutins pour demeurer conformes à leur logique. Mais le parfait déroulement des premières actions de la nouvelle Cei les situent déjà sur la vacuité de leur démarche. Il leur démontre que leur absence n'empêchera en rien le bon déroulement du processus électoral qui verra l'élection des prochains favoris des populations, y compris le prochain président de la République.

DIABATÉ FRANCK BOYO

YAMOOUSSOUKRO/HOMMAGE À FEU FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

Entre « 50 000 et 100 000 militants » du Pdc attendus



marquer sa présence par un rassemblement retentissant les 18 et 19 octobre 2019. M. Brahim Kamagaté, le président du président du Comité d'organisations pratiques, avait à ses côtés, lors de la conférence de presse, des membres de ce Comité dont Denis Kah Zion, secrétaire exécutif en charge de la communication, et patron de Le Nouveau Réveil, un journal proche du Pdc. APA

En hommage à feu Félix Houphouët-Boigny, premier président ivoirien, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdc) dont il est le fondateur, organise les 18 et 19 octobre 2019 à Yamoussoukro, un rassemblement en sa mémoire auquel sont attendus « entre 50 000 et 100 000 militants ».

Pour ce rassemblement, nous attendons entre 50 000 et 100 000 militants » du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdc, ex-allé au pouvoir), a déclaré jeudi Brahim Kamagaté, président du Comité d'organisations pratiques, lors d'une conférence au siège du parti à Cocody, dans l'Est d'Abidjan. Ces instants, dénommés « Journées politiques du Pdc à Yamoussoukro », visent entre autres à commémorer l'anniversaire de Houphouët-Boigny, le 18 octobre, date de sa naissance, et à le célébrer en tant que « père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne ». Le thème retenu pour ces Journées politiques est « Honneur et gloire à Félix Houphouët-Boigny. Le Pdc, 25 ans après, avec Henri Konan Bédié ». Ces journées d'hommage sont assorties d'une messe à la cathédrale et d'une prière à la grande mosquée de Yamoussoukro. Un pèlerinage est également prévu dans le caveau familial où est enseveli Houphouët-Boigny. La journée du 19 octobre, elle, marque le clou de ces manifestations avec un « giga meeting d'hommage à Félix Houphouët-Boigny et de soutien à son digne successeur et héritier, Henri Konan Bédié ». M. Kamagaté a également indiqué que le 18 octobre marque l'anniversaire de M. Houphouët-Boigny, et il y a des activités autour de cet événement, toutefois le « Pdc n'a pas de lutte à mener avec quelqu'un ». « On ne fait pas de concurrence, le Pdc a un programme qu'il exécute », a dit M. Kamagaté, faisant savoir qu'aujourd'hui le Pdc est sorti du Rhdp (Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix) et par ailleurs le parti au pouvoir « ne fait pas partie » de ses invités. Yamoussoukro, la ville natale d'Houphouët-Boigny, est la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire. Le Rhdp y a annoncé la construction de son siège. De son côté, le Pdc qui considère cette localité comme un espace naturel, veut



Financement des projets / En marge des Assemblées annuelles du Fmi et de la Banque mondiale qui se tiennent à Washington DC, le Chef du gouvernement ivoirien a eu des séances de travail très enrichissantes avec des leaders économiques mondiaux.

Gon Coulibaly salue l'engagement des partenaires financiers



Le Premier ministre a eu une séance de travail fructueuse avec l'équipe de la Sfi. (PH: OIS)

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly séjourne, depuis le 16 octobre, dans la capitale fédérale des États Unis, Washington D.C, dans le cadre des Assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Cette rencontre de haut niveau est une occasion pour le chef du gouvernement de prôner le renforcement de la coopération multilatérale avec ses interlocuteurs et d'échanger sur des programmes qui lient son pays aux deux institutions de Bretton Woods. Ce 17 octobre, au siège de la Banque mondiale, Philippe Houerou, vice-président exécutif de la Société financière internationale (Sfi), et Amadou Gon Coulibaly ont eu une importante séance de travail. Les échanges fructueux entre le Premier ministre et l'équipe de la Sfi témoignent de l'excellence des relations de coopération entre la Côte d'Ivoire et l'institution financière. C'est du reste ce qu'a affirmé Amadou Gon. « Nous félicitons la Sfi pour son engagement aux côtés de la Côte d'Ivoire. Ses interventions dans le pays se chiffrent à plus de 700 millions de dollars de 2012 à 2018, (350 milliards FCfa). Nos relations sont excellentes », s'est réjoui le Chef du gouvernement. Qui a avait à ses côtés l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire aux États-Unis, Haïdara Mamadou, le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, et le ministre auprès du premier ministre, chargé du budget et du portefeuille de l'État, Moussa Sanogo. Amadou Gon Coulibaly a saisi l'occasion pour souligner que le secteur privé est au cœur de la stratégie de transformation structurelle de l'économie ivoirienne. D'où l'élaboration d'une stratégie de développement économique de la Côte d'Ivoire avec la Sfi sur la période 2020-2030. « Dans cette stratégie, la part du secteur privé est importante. Nous sommes en train de réaliser avec vous une étude qui nous permettra ensemble

de mettre en place une stratégie. Ce rapport est prêt et nous aurons une discussion avec la Sfi pour nous accompagner dans le dynamisme du secteur privé ivoirien ». Le premier ministre a également plaidé pour le financement de l'institution dans des domaines tels que le tourisme et le logement, des secteurs à fort potentialité et qui nécessitent des investissements importants. Les discussions entre la Côte d'Ivoire et la filiale du Groupe de la Banque mondiale ont également porté sur l'accès aux financements des pme. Sur ce point, le Chef du gouvernement a exhorté le viceprésident à renforcer les actions du groupe dans le secteur financier. « Nous sommes ouverts à des réflexions sur des modalités plus efficaces pour le renforcement du système financier », a-t-il laissé entendre. Philippe Houerou, lui, n'a pas tari d'éloges sur le premier ministre ivoirien, saluant notamment l'appropriation des indicateurs du Cpia par le pays. C'est-à-dire les critères d'évaluation de la politique et des institutions nationales. Il a, par la même occasion, rassuré que la Sfi accompagnera la Côte d'Ivoire dans les secteurs du tourisme, de l'efficacité logistique et des pme. À l'Agence multilatérale de garantie des investissements (en abrégé Miga), ce même 17 octobre, un peu plus tôt, Keiko Honda, vice-présidente exécutive de ce guichet du Groupe de la Banque mondiale, a affirmé : « C'est un honneur de travailler avec vous, nous sommes prêts à vous accompagner dans le financement de vos projets, dans le domaine du transport, de l'énergie. La Côte d'Ivoire a le volume du portefeuille de projets le deuxième plus important des opérations de la Miga en Afrique ».

ÉMELINE PÉHÉ AMANGOUA



Coopération / Adduction d'eau potable / Le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur de Chine ont signé hier un accord visant à octroyer un prêt de plus de 157 milliards de FCfa à la Côte d'Ivoire, en vue d'approvisionner 12 villes en eau potable.

La Chine octroie 157 milliards de F Cfa à la Côte d'Ivoire pour alimenter 12 villes



Le ministre Amon-Tanoh et l'ambassadeur Wan Li ont paraphé deux accords de coopération hier. (PHOTO: SÉBASTIEN KOJASSI)

Douze villes ivoiriennes vont pousser un ouf de soulagement. En effet, elles pourront bénéficier bientôt de l'adduction d'eau potable, au terme de la signature d'un accord cadre portant sur la somme de 157, 920 milliards de F Cfa. Cet accord a été paraphé hier par le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh et l'ambassadeur de Chine, Wan Li. Au cours de cette cérémonie qui a eu lieu au cabinet du ministre, au Plateau, il a été aussi question d'un échange de lettres portant sur la troisième phase de l'assistance technique pour l'hôpital général de Gagnoa. «C'est avec plaisir que je procède à la signature de ces deux importants accords. D'une part, l'accord cadre entre la République de Côte d'Ivoire et la République de Chine portant sur l'octroi de prêt à taux préférentiel d'un montant de 157 milliards 920 millions de F Cfa pour l'alimentation en eau potable de douze villes», a déclaré le ministre Marcel Amon-Tanoh. Non sans citer les localités, à savoir Bouaflé, Boundiali, Daloa, Divo, Grand-Lahou, Katiola, Mankono, Odienné, Sassandra, Séguéla, Touba et Tanda. Pour le premier responsable en charge des Affaires étrangères en Côte d'Ivoire, la mise en œuvre des deux accords constituera, à n'en point douter, un réel accompagnement de la politique sociale initiée par le gouvernement de la Côte d'Ivoire, durant la période 2019-2020. « En vue de renforcer l'impact de la croissance économique sur les couches défavorisées de la population. Notamment dans les secteurs clés de l'éducation, de la

santé, de l'accès à l'eau potable et dans d'autres infrastructures de base», a souligné le ministre Amon Tanoh. En outre, l'occasion était tout indiquée pour lui, de saluer le dynamisme de la coopération entre la Côte d'Ivoire et la Chine, «portée au niveau de partenariat stratégique globale, à la faveur de la mémorable visite du Chef de l'Etat de Côte d'Ivoire en Chine, du 28 août au 2 septembre 2018, suivie de sa participation au Forum chino-africain de Beijing, les 3 et 4 septembre 2018 », a affirmé le ministre. Pour sa part, le diplomate chinois a indiqué que le projet que finance son pays s'inscrit dans le cadre du Ps Gouv 2019-2020. En saluant cette initiative de l'Etat de Côte d'Ivoire, il s'est réjoui du fait qu'à la fin du projet, «ce sont plus de trois millions de personnes qui seront impactées». Il a également affirmé qu'il a bon espoir qu'à la fin de la 3e phase de l'assistance technique en faveur de l'hôpital de Gagnoa, la population de la ville et des localités environnantes, tireront profit de ce développement sanitaire de la région. Les ministres de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé et de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, principaux acteurs de la mise en œuvre des projets, ont pris part à cette cérémonie.

MARCEL APPENA

Bourse régionale des valeurs mobilières / A l'invitation d'African Business (Ic Publications), du Club Afrique de la presse Parisienne et de l'Ipemed (Institut de prospective économique du monde méditerranéen), Dr Edoh Kossi Amenounve a animé un petit déjeuner ...

Le Dg à la conquête des investisseurs français, européens et de la diaspora africaine



Dr Edoh Kossi Amenounve (à droite) a reçu un présent de la part de l'un de ses hôtes.

tendance baissière observée ces trois dernières années, il a indiqué que cela a rendu le marché plus attractif avec un Per relativement bas (9,40 pour l'ensemble du marché au 14 octobre 2019 contre 24,25 en 2016 et 7,31 pour la Sonatel contre 11,31). Il a souligné que la solidité des fondamentaux des pays concernés et leurs perspectives de développement à long terme doivent rassurer les investisseurs européens. Il les a donc invités à investir à la BRVM qui continue de déployer les actions nécessaires pour améliorer sa liquidité et sa profondeur. A l'égard des diasporas africaines, il les a invitées à se tenir prêtes pour participer massivement aux opérations de marché à venir (emprunts obligataires, privatisations) afin d'être de véritables acteurs de l'investissement à long terme en Afrique et bénéficier de la richesse créée sur le continent.

JULES CÉSAR

A l'invitation d'African Business (Ic Publications), du Club Afrique de la presse Parisienne et de l'Ipemed (Institut de prospective économique du monde méditerranéen), Dr Edoh Kossi Amenounve a animé un petit déjeuner avec une trentaine de journalistes à La Coupole, hier, jeudi 17 octobre 2019 à Paris. Il a saisi cette occasion pour faire un tour d'horizon de l'évolution récente des économies africaines et de leurs perspectives de croissance à long terme avant de présenter l'état d'avancement des chantiers d'intégration en cours (Zleca, Eco, Wacmic, Aelp etc.). Il a insisté sur la nécessité d'appuyer les projets d'intégration économique et commerciale par des chantiers d'intégration bancaire et de marchés de capitaux pour de meilleurs résultats. Il a trouvé l'idée de la verticale d'intégration Afrique-Méditerranée Europe intéressante qui doit aller au-delà des opportunités commerciales pour favoriser la liberté de mouvement de capitaux pour l'investissement dans les infrastructures et le secteur privé. S'agissant de la Brvm, il a fait un plaidoyer à l'égard des investisseurs institutionnels européens (fonds de retraites, compagnies d'assurance etc.) pour qu'ils s'intéressent davantage à l'investissement en portefeuille en Afrique pour accompagner les IDE et l'action des Fonds de Private Equity. Présentant l'évolution récente de la Brvm et la

Electricité / Améliorer la compétitivité des entreprises par un accès aux infrastructures de qualité". C'est le thème du panel animé par Ahmadou Bakayoko, directeur général de la Compagnie ivoirienne d'électricité (Cie).

Les temps de coupure réduits de plus d'une heure



Ahmadou Bakayoko (extrême droite), panéliste.

Améliorer la compétitivité des entreprises par un accès aux infrastructures de qualité". C'est le thème du panel animé par Ahmadou Bakayoko, directeur général de la Compagnie ivoirienne d'électricité (Cie). La cérémonie a eu lieu le 14 octobre dernier à l'hôtel ivoire à l'occasion de la 8ème édition de la Cgeci Academy. elle était présidée par le président de la république du Rwanda, Paul Kagamé. Pour Ahmadou Bakayoko, sa structure s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de service et de la prise en charge du client. le résultat de cette innovation, à l'en croire, est le temps moyen de coupure ou Tmc qui s'est amélioré. « Le Temps moyen de coupure, ces dernières années, est passé de 23 heures 50 minutes en 2017 à 22 heures 20 minutes en 2018 en passant par un guichet unique », s'est-il réjoui. les entreprises et entrepreneurs ne sont pas oubliés. Pour eux, il est prévu une meilleure expérience client au travers des services personnalisés. mais aussi et des directions dédiées. Celles-ci, selon Ahmadou Bakayoko, organisent des rencontres d'échanges et de partages périodiques pour améliorer leur satisfaction. l'entreprise, a ajouté son directeur général, accompagne les entreprises et start-up au travers de sa filiale smart energy.

DJE KM

TABLE-RONDE DES BAILLEURS / Les 20 et 21 octobre, le Ministère du Tourisme et des Loisirs organise dans le hub financier des Emirats Arabes Unis, une table ronde pour intéresser les bailleurs aux investissements contenus dans la Stratégie « Sublime Côte d'Ivoire ».

Siandou Fofana à l'assaut des fonds souverains et d'investissements de Dubaï !



Les 20 et 21 octobre, le Ministère du Tourisme et des Loisirs organise dans le hub financier des Emirats Arabes Unis, une table ronde pour intéresser les bailleurs aux investissements contenus dans la Stratégie « Sublime Côte d'Ivoire ». Avec la caution institutionnelle de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le Ministère du Tourisme et des Loisirs, organise les 20 et 21 octobre, une Table-ronde des bailleurs pour les investissements dans le secteur touristique à Dubaï (Emirats Arabes Unis). Cette rencontre qui réunira autour du Ministre Siandou Fofana et ses équipes, au Ritz-Carlton de Dubaï international City, des Fonds souverains et autres fonds d'investissements, banques, cabinets et bureaux d'experts du Golfe, vise à intéresser, mobiliser et faire prendre toute leur place aux acteurs susmentionnés dans la mise en œuvre de « Sublime Côte d'Ivoire », la Stratégie nationale de développement touristique (2018/2025). Une stratégie qui nécessite pour ses 9 projets-phares structurants soutenus par 9 réformes ambitieuses, des investissements de l'ordre de 3200 milliards de FCFA dont plus de 1700 escomptés des investissements étrangers directs. L'incidence recherchée étant de booster la contribution au Pib de l'écosystème touristique qui est de

6.25% en 2018, selon la Banque mondiale, à environ 8% à l'échéance 2025. Pour faire du tourisme, le 3e pilier du développement économique de la Côte d'Ivoire. Avec en point de mire, le positionnement durable de la destination ivoirienne dans le Top 5 du tourisme africain avec environ 5 millions de touristes étrangers. Toutes choses qui devraient trouver un écho favorable aux Emirats Arabes Unis. Aussi, en prélude à ce rendez-vous de la haute finance et de l'investissement international, le Ministre Siandou Fofana, au sujet de l'opportunité d'organiser cette table-ronde à Dubaï, explique-t-il que « Dubaï est le hub où se concentrent les plus grands fonds d'investissements souverains comme multilatéraux dans le monde. Et la Stratégie « Sublime Côte d'Ivoire », constitue un atout pour inciter bien d'investisseurs ». Bien plus, il se réjouit qu'à la faveur de la 23e Assemblée générale de l'Omt à St-Petersburg en Russie, en septembre dernier, qu'en plus de l'élection de la Côte d'Ivoire au Conseil exécutif, Monsieur Zurab Pololikashvili, le Secrétaire général de la plus haute instance mondiale du tourisme, ait donné sa caution morale et institutionnelle à la tenue de la présente Table-ronde de Dubaï. Qui ambitionne, à bien d'égards, de mobiliser le secteur privé international autour des grands projets de « Sublime Côte d'Ivoire ». Et le Ministre Siandou Fofana d'arguer qu'un optimisme de bon aloi est à imprimer à la table ronde du Golfe, « sachant que la rentabilité des projets soumis à l'appel à investissements est potentiellement bonne, la stabilité du pays est assurée et que la Côte d'Ivoire est l'un des endroits où les investissements sont garantis, et où le rapatriement des ressources et le droit des affaires permettent aux acteurs de bénéficier de conditions favorables d'investissements au regard du Code des investissements qui est très incitatif ». Etant entendu, pour les capitaux souverains, au niveau bilatéral, que l'Etat de Côte d'Ivoire est à la recherche desdits fonds afin de contribuer à l'aménagement d'espaces dédiés au tourisme sous toutes ses coutures, et à la réalisation de plusieurs projets permettant d'affirmer davantage la souveraineté de notre pays, développer le sentiment d'appartenance et contribuer à l'essor du territoire et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Car, il incombe de rappeler que « Sublime-Côte d'Ivoire », en plus d'être une manne pour 375 000

► TOURISME / TABLE- RONDE DES BAILLEURS

Siandou Fofana à l'assaut des fonds souve- rains et d'in- vestissements de Dubaï



emplois qualifiés et non qualifiés, poursuit, tout aussi, une triple finalité : « Développer un moteur de croissance du PIB et démultiplier les recettes fiscales ; Créer un réservoir d'emplois qualifiés et non qualifiés ; Favoriser le développement territorial hors-Abidjan ». C'est avec tous ces atouts que la Côte d'Ivoire invite les bailleurs de tous les continents à la Table-ronde de Dubaï visant, faut-il, le rappeler, à mobiliser un peu plus de 1700 milliards de FCFA d'investissements sur différents projets, dont les fiches-projets et leurs éléments de rentabilité d'un point de vue technique sont dans la balance.